

# 29 HAUSSMANN SÉLECTION MONDE

---

Une gestion actions internationales alliant  
approche fondamentale et durabilité.

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECOMMANDÉE : 5 ANS

PROFIL RENDEMENT/RISQUES UCITS 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Private Banking

# À PROPOS DE SG 29 HAUSSMANN

Agréée par l'AMF en 2006, SG 29 Haussmann, filiale du groupe Société Générale, est la société de gestion dédiée à la gestion des avoirs de la clientèle privée. SG 29 Haussmann gère plus de 7,9 milliards d'actifs au 31 décembre 2020. L'équipe de gestion est composée d'une vingtaine de gérants expérimentés. Elle s'appuie sur le réseau mondial de Société Générale Private Banking, composé de 350 professionnels de l'investissement implantés dans le monde.



**Clotilde JACOB-MATTERA**

**DIRECTRICE GRANDS COMPTES**

Clotilde JACOB-MATTERA, est gérante sénior au sein de SG 29 Haussmann depuis 1998, elle est en charge de la gestion des fonds 29 Haussmann

Sélection Europe et 29 Haussmann Sélection Monde.

Elle est également directrice des Grands Comptes et à ce titre gère des portefeuilles de Grands Clients.

Clotilde possède plus de 30 années d'expérience dans la gestion d'actifs.

Elle est titulaire d'une Maîtrise de gestion de l'Université Paris-Dauphine et diplômé de la SFAF.

## INFORMATIONS CLÉS

Avant toute décision d'investissement, veuillez consulter le prospectus et le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) du fonds.

Durée d'investissement minimale recommandée	5 ans
Profil de risque/Rendement UCITS	<b>1 2 3 4 5 6 7</b>
Forme juridique	Fonds Commun de placement de droit français (OPCVM)
Directive applicable	UCITS
Société de gestion	SG 29 Haussmann
Dépositaire/Conservateur	Société Générale, S.A.
Commissaire aux comptes	KPMG Audit SA
Devise	EUR
Valeur liquidative d'origine	1 000 EUR
Date de création du FCP	20 octobre 2000
Code ISIN	FR0007050570
Montant minimum de souscription	1 000 EUR
Frais de gestion	2,40 % maximum
Distribution des somme distribuables	Capitalisation
Valorisation	Quotidienne
Souscription/Rachat	Quotidienne
Droits d'entrée en % du montant investi	2 % maximum
Droits de sortie en % du montant investi	Néant

Source: Société Générale Private Banking France.

Le prospectus, le DICI ainsi que les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement auprès de votre service financier ou sur le site [www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr)



# 29 HAUSSMANN SÉLECTION MONDE

29 Haussmann Sélection Monde, est un Fonds Commun de Placement (FCP) créé en 2000, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et géré par la société de gestion SG 29 Haussmann.

Le fonds vise à générer des rendements réguliers sur un horizon moyen-long terme (5 ans) en investissant majoritairement en actions internationales tout en intégrant les enjeux de développement durable.

## POINTS CLÉS

**UNE GESTION ACTIVE**  
fondée sur la sélection de valeurs internationales, majoritairement de grandes capitalisations.

**UNE GESTION DE CONVICTION**  
basée sur une analyse fondamentale\* approfondie des sociétés.

**UNE GESTION RESPONSABLE**  
s'appuyant sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix d'investissement.

**UNE ÉQUIPE DE GESTION STABLE ET EXPÉRIMENTÉE**  
dédiée à la clientèle privée, en charge de la stratégie depuis plus de 15 ans.

## RISQUES ASSOCIÉS

Le fonds présente un risque de perte en capital ; il subit les fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

**Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :**

### Risque actions

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative pourra être amenée à diminuer.

### Risque de marché

La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

### Risque de contrepartie

Il se réfère au fait qu'un émetteur puisse faillir à ses obligations avant que la transaction ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

### Risque de liquidités

Le fonds peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values si le gérant ne peut pas vendre un titre au moment souhaité et au prix le plus avantageux, celui-ci peut également ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**Accéder aux marchés actions internationaux au travers d'une démarche responsable**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, veuillez consulter le prospectus complet du fonds, le DICI en français ainsi que les rapports périodiques du compartiment disponibles gratuitement auprès de votre conseiller financier ou sur [www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr)

\*L'analyse fondamentale est une méthode permettant d'évaluer la valeur intrinsèque d'un actif et d'analyser les facteurs pouvant influencer son prix futur. Cette forme d'analyse se base sur des événements et des influences externes, ainsi que sur des bilans financiers et des tendances observées au sein de l'industrie concernée.



# 29 Haussmann Sélection Monde labellisé ISR<sup>1</sup>



L'obtention du label ISR pour le fonds 29 Haussmann Sélection Monde est le fruit de l'implication de nos équipes de gestion et de la généralisation de l'intégration des critères ESG au sein de notre philosophie de gestion.

Cette étape nous conforte dans notre volonté de poursuivre et accroître notre engagement pour une économie plus durable.

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Les décisions d'investissement reposent sur une approche 360 degrés **combinant analyse financière fondamentale et analyse extra-financière** des sociétés, à travers la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

## UNE APPROCHE FONDAMENTALE...

La gestion s'appuie sur **une sélection active et opportuniste de titres**. Elle privilégie ainsi :

- > les sociétés justifiant à la fois d'une croissance régulière des résultats, d'une stratégie claire et d'un positionnement solide, tout en offrant une valorisation attractive par rapport au marché ;
- > les titres possédant un cours boursier attractif, ne reflétant pas leur valeur intrinsèque et offrant ainsi un potentiel significatif de revalorisation à plus long terme ;
- > les sociétés les plus vertueuses d'un point de vue ESG dans leur secteur (Best in Class) ainsi que les sociétés dont les pratiques et les performances ESG s'améliorent dans le temps (Best Effort).

## ... ET RESPONSABLE

Notre démarche d'investisseur socialement responsable repose sur un processus de gestion combinant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG dans nos décisions d'investissement.

Nous excluons de notre univers d'investissement les sociétés impliquées dans des secteurs d'activités controversées ainsi que celles contrevenant aux grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Nous effectuons une sélection ESG à deux niveaux :

- > Exclusion des sociétés les moins bien notées selon nos critères d'un point de vue ESG ;
- > Prise en compte des critères ESG dans le choix des titres en portefeuille.

## UNE GESTION PATRIMONIALE

La stratégie d'investissement mise en œuvre par l'équipe de gestion depuis plus de 15 ans, repose sur **une approche de gestion patrimoniale**.

En fonction des anticipations de marché et des opportunités d'investissement, l'équipe de gestion dispose de toute **la flexibilité nécessaire pour mettre en œuvre efficacement ses convictions** :

- > la stratégie d'investissement n'est pas contrainte en termes de capitalisation et d'allocation pays ou secteur, ce qui lui permet d'implémenter librement ses idées d'investissement ;
- > l'approche de gestion est pragmatique et éloignée des phénomènes de mode, des tendances ou des trop forts consensus de marché ;
- > le portefeuille dispose par ailleurs du volant de liquidités nécessaire pour saisir à tout moment les opportunités de marché.

1. Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labélisation mené par deux organismes indépendants (Afnor Certification et EY France). Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR, tout en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité. Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur [www.lalabelisr.fr](http://www.lalabelisr.fr).

## UN PORTEFEUILLE DE CONVICTION

Le fonds est géré selon une approche de gestion fondamentale pour laquelle l'analyse des sociétés est au cœur du processus de gestion.

Notre univers d'investissement est constitué d'environ 3 000 entreprises internationales. Sur la base de notre analyse des tendances conjoncturelles et structurelles, nous privilégions certains secteurs d'activité et thématiques susceptibles selon nous de générer une performance supérieure aux marchés financiers. La sélection de titres est alors effectuée en combinant deux approches :

> **Une analyse financière de l'entreprise** sur la base de critères tels que la solidité du bilan, la croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices, tout en s'appuyant sur les études des analystes de la Société Générale et externes.

Cette analyse est complétée par des rencontres régulières des sociétés et de leur management ;

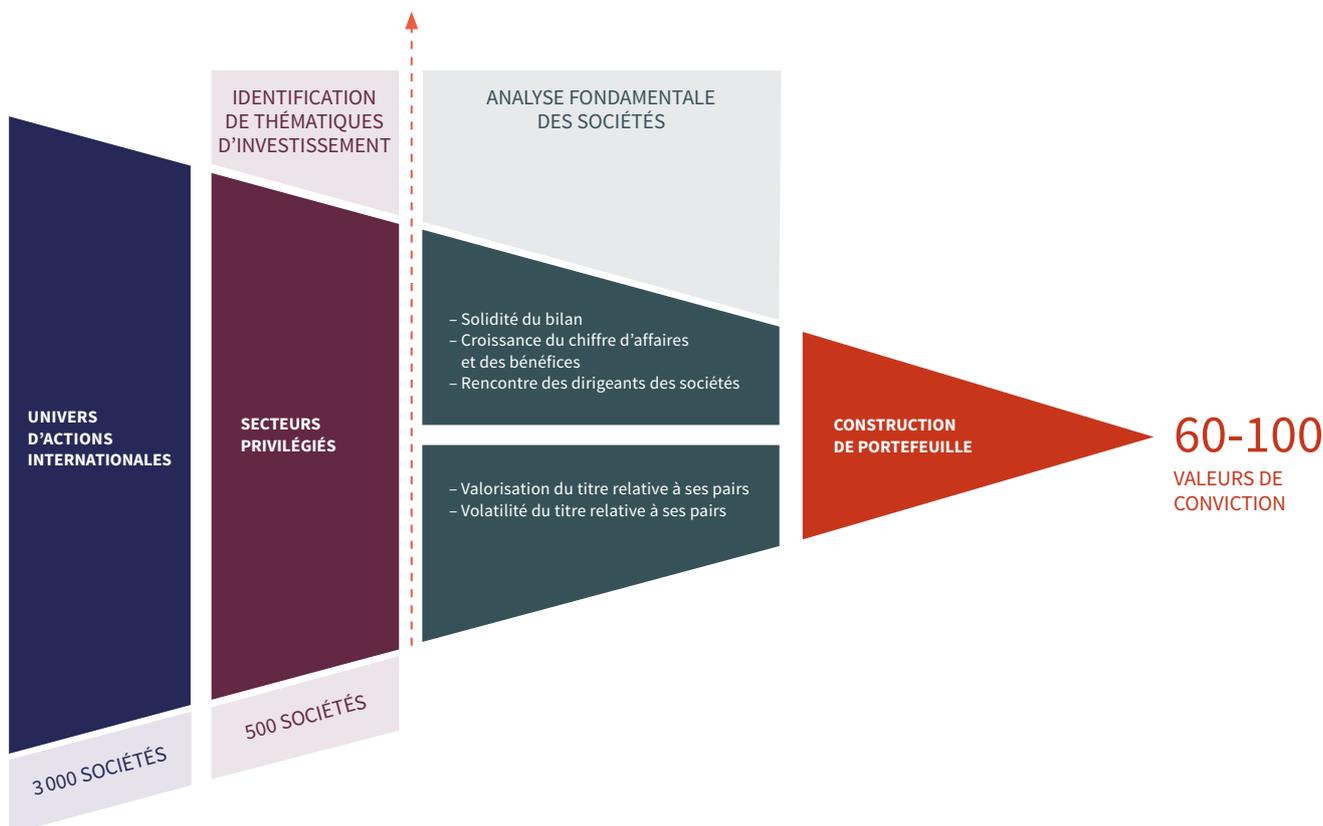
> **Une analyse financière du titre** : volatilité et valorisation du titre relative à ses pairs, s'insérant dans une analyse relative des attentes et du consensus du marché ;

> **Une analyse extra-financière des sociétés**

L'objectif est de constituer un portefeuille diversifié, composé de 60-100 titres en moyenne.

### CE QUE NOUS RECHERCHONS

- DES REVENUS RÉCURRENTS, DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT
- DES STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET MANAGÉRIALES CLAIRES ET COHÉRENTES
- DES MARQUES INTERNATIONALES FORTES



## AVERTISSEMENT

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement sur les fonds communs de placement qui y sont présentés, ni le cas échéant sur les produits cités éligibles à leur actif, ni un quelconque autre service d'investissement. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif. Les informations sur les performances passées mentionnées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il a été adressé et ne peut être ni transmis à des tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de SG 29 Haussmann.

Ce document a été élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations mentionnées dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations.

Les fonds communs de placement présentés dans ce document sont des fonds de droit français conformes à la directive OPCVM (2009/65/CE), agréés par l'Autorité des marchés financiers.

Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des

informations contenues dans la documentation détaillée du fonds et plus particulièrement de la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Le prospectus et le DICI du fonds sont disponibles sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann.

Le DICI est également disponible sur le site [www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du fonds avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances, son expérience en matière d'instruments financiers et sa capacité à en subir les pertes.

SG 29 Haussmann est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 000 000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris. De plus amples détails sont disponibles sur <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>

© Copyright Groupe Société Générale 2019. Tous droits réservés.

Les symboles clés, Société Générale, Société Générale Private Banking sont des marques déposées de Société Générale. Tous droits réservés.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING FRANCE**  
29 BOULEVARD HAUSSMANN  
75009 PARIS  
FRANCE  
TÉL. 01 53 43 87 00  
FAX : 01 53 43 87 97

**[WWW.PRIVATEBANKING.SOCIETEGENERALE.FR](http://WWW.PRIVATEBANKING.SOCIETEGENERALE.FR)**

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 066 714 367,50 EUROS AU 01/08/2019  
IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION 552 120 222

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Private Banking

